

Déclaration sur la guerre Israël / Hamas

Comme tous les citoyens français, nous, élus, avons été profondément choqués par l'attaque terroriste du Hamas lancée samedi dernier.

Aucune cause politique ne saurait justifier les exactions commises, les massacres de masse, aveugles, de centaines d'Israéliens, principalement des civils dont des femmes et des enfants.

Je condamne totalement cette attaque terroriste et redis notre solidarité avec les familles de victimes et le peuple israélien.

Annemasse, par son Histoire, nourri des amitiés avec des citoyens israéliens. Ces descendants de familles juives des groupes de résistants et de persécutés pendant la Deuxième Guerre mondiale parce que Juifs, passés par notre commune ou incarcérés au Pax, nous portons aussi la mémoire.

Chacun le sait, l'embraselement est maintenant possible. La tentation du chaos existe. Elle est portée par tous ceux qui du Hamas à l'extrême droite israélienne ont tout fait pour tuer les Accords d'Oslo.

La riposte ne peut donc être la vengeance aveugle.

Le gouvernement de Benyamin Netanyahu a déjà ordonné le siège complet de la bande de Gaza. Son ministre de la Défense n'a pas hésité à déshumaniser le peuple palestinien tout entier dans une déclaration. Notre soutien à Israël est indéfectible

mais même en temps de guerre, le droit humanitaire doit être appliqué. Le siège annoncé de Gaza entraînera certainement une escalade insupportable de la souffrance, des morts et de la douleur.

Nous devons réaffirmer le principe porté par la diplomatie française depuis des décennies :

Une paix durable n'est possible qu'avec un Etat Palestinien et une garantie inconditionnelle de sécurité pour Israël.

Je vous remercie.

Point de situation-Clos Greffier

Une copropriété située rue du Clos Fleury fait l'objet d'une forte médiatisation depuis le dernier conseil municipal. Une enquête est aujourd'hui en cours menée par Monsieur le Procureur de la République de Thonon-les-Bains. Je ne m'exprimerai pas sur ce sujet, selon la règle de séparation des pouvoirs.

Je condamne avec fermeté la spoliation de certains propriétaires, la confiscation d'espaces communs, la mise en place de faux syndic et le comportement violent de certains acteurs de cette lamentable situation.

Je tiens ici à rappeler avec force que la Ville d'Annemasse suit ce dossier de conflit privé avec grande attention depuis qu'il a été porté à notre attention. Les services municipaux sont mobilisés, certes sans investir l'agitation médiatique permanente, mais dans le cadre de nos compétences et en étroite collaboration avec les services de l'Etat et le Parquet.

Comme on peut le lire sur les réseaux sociaux ou ailleurs, il est inacceptable de dire que le Maire que je suis « ne fait rien » ou s'en moque.

Nous sommes dans un Etat de droit.

Je n'ai, heureusement, aucune compétence pour enquêter, expulser, sanctionner ou rendre justice dans un conflit d'occupation de logement potentiellement frauduleuse.

Néanmoins, la Ville d'Annemasse agit.

La Police municipale est intervenue à plusieurs reprises pour faire cesser des agressions en flagrant délit et pour sécuriser des

opérations menées par la Police nationale. Je tiens à féliciter les agents de la PM pour leur grand professionnalisme et la protection des victimes et le maintien de la tranquillité publique au quotidien.

Plusieurs services municipaux sont également mandatés sur ce dossier afin de trouver une issue rapide et légale, dans le cadre globale de l'enquête judiciaire.

J'observe un activisme personnel de membres de l'opposition annemassienne.

J'observe également les dérives qui propagent des critiques négatives d'Annemasse et de certains de ses habitants.

Je note aussi la grande propension d'une propriétaire à la critique facile et erronée contre la mairie et contre moi. Elle a été probablement spoliée, l'enquête le dira et c'est grave. Mais elle a depuis plus de deux semaines retrouvé la pleine possession de son appartement.

Nous l'avons affirmé déjà à plusieurs reprises et je le redis ce soir.

En coopération étroite avec la Préfecture de la Haute – Savoie, la Ville d'Annemasse est mobilisée pour trouver d'éventuelles solutions concernant des enfants scolarisés dans les écoles d'Annemasse.

Des mesures de police et de justice interviendront très rapidement et c'est tant mieux.

Si ce conflit privé a fait l'objet de nombreuses émissions et articles ces dernières semaines, il ne reflète pas à lui seul une situation généralisée dans notre ville.

Le vrai sujet, c'est la crise du logement, particulièrement aigüe sur notre territoire.

L'équipe municipale et Annemasse Agglo travaillent activement pour éviter que cette crise s'aggrave et trouver des solutions innovantes et attractives contre l'absence de logement, le mal logement, les logements non occupés et la spéculation immobilière.

Permettez-moi de rappeler que plus de 8000 dossiers de demande de logement social sont en attente dans notre agglomération. La durée d'attente moyenne pour passer en commission d'attribution est de 3 années. Nous sommes un département très riche et attractif. Et pourtant, chaque nuit, à Annemasse, à Annecy, à Thonon, à Bonneville et ailleurs, des enfants et des femmes isolées dorment dans la rue. C'est ça, à mon sens, qui devrait nous indigner collectivement.

Je souhaite que l'enquête concernant le Clos Greffier puisse aboutir rapidement et que des mesures précises et fondées sur le droit puissent être prononcées par la Justice de la République dans les tous prochains jours.

Annemasse continuera de prendre sa part pour que toutes les personnes affectées par cette escroquerie puissent être défendues et faire valoir leurs droits.

Je vous remercie.

Sans engager un débat, les responsables des groupes d'opposition peuvent demander la parole pour une réaction à ce sujet.